



Secrétariat Particulier du Député-Maire

N / Réf. : SP/AC/KP/N° 253

Tél. : 05 49 52 35 57

Tél. : 05 49 52 37 08

Poitiers, le 18 février 2016

Le Député-Maire

à

Messieurs et Mesdames les Membres
Collectif "Sauvons les arbres"

Madame, Monsieur,

Suite à la rencontre que nous avons eue mercredi soir dans mon bureau de l'Hôtel de Ville de Poitiers, je vous communique, comme convenu, toutes les informations concernant la gestion des arbres sur le quartier de Beaulieu.

Comme je vous l'ai indiqué, nous procédons depuis lundi 15 février à l'abattage de 98 platanes :

- 54 liés aux dommages aux personnes (risque en cas de tempête)
- 38 liés aux dommages aux biens (système racinaire attaquant les fondations)
- 6 liés à la normalisation des arrêts de bus PMR

Par ailleurs, nous avons commencé dès mardi 16 février à planter 103 arbres à petit et moyen développement (entre 5 et 15m), davantage en adéquation avec le milieu urbain dans lequel ces espèces doivent vivre.

Ces 103 arbres sont répartis de la manière suivante :

- 70 sur les avenues
- 33 sur les ilots

Nom latin	Nom commun	Taille	Nombre
Acer monspessulanum	Erable de Montpellier	6-8 m	7
Cornus mas	Cornouiller mâle	5-6 m	7
Crataegus lavalleyi 'Carrierei'	Epine hybride	5-7 m	7
Malus 'Evereste'	Pommier à fleurs 'Evereste'	5-8 m	7
Malus floribunda 'Van Houtte'	Pommier à fleurs 'Van Houtte'	10 m	7
Prunus 'Accolade' (rose)		6-8 m	7
Prunus avium 'plena' (blanc)		8-12 m	7
Prunus sargentii (rose)		8-12 m	7
Prunus fruticosa glauca	Merisier à feuilles luisantes globuleux	4m	7
Pyrus calleryana 'Capitol'	Poirier à fleurs 'Capitol'	8-10 m	7
Pyrus calleryana 'Chanticleer'	Poirier à fleurs 'Chanticleer'	8-12 m	7
Amelanchier ovalis	Amélanchier		5
Acer campestre	Erable champêtre	12 m	3
Magnolia kobus	Magnolia du Japon, Magnolia de Kobe	8-12 m	3
Carpinus betulus 'Fastigiata'	Charme fastigie	15-18 m	2

Prunus padus	<i>Merisier à grappes</i>	10-12 m	2
Celtis australis	<i>Micocoulier d'Europe</i>	10-15 m	1
Cercidiphyllum japonicum	<i>Arbre à caramel</i>	6-12 m	1
Corylus colurna	<i>Noisetier de Byzance</i>	20 m	1
Davidia involucrata	<i>Arbre aux mouchoirs</i>	10-15 m	1
Fraxinus angustifolia	<i>Frêne</i>	15-20 m	1
Juglans regia greffé	<i>Noyer commun greffé</i>	15-30 m	1
Koelreuteria paniculata	<i>Savonnier de Chine</i>	15 m	1
Ostrya carpinifolia	<i>Charme Houblon</i>	15-20 m	1
Parrotia persica	<i>Arbre de fer de Perse</i>	12 m	1
Tilia cordata	<i>Tilleul à petites feuilles</i>	25-30 m	1
Zelkova serrata	<i>Zelkova du Japon</i>	18-25 m	1
TOTAL			103

Vous trouverez par ailleurs en pièce jointe une projection, pour information, du Boulevard René-Cassin avec les nouveaux arbres à maturité. Cette image nous permet, je le crois, de nous projeter davantage dans le Beaulieu de demain et de voir, par là-même, que le caractère arboré de ce quartier s'en trouve enrichi par une diversité nouvelle.

Je souhaite que vous en soyez convaincus, la Ville de Poitiers n'abat des arbres ni par plaisir ni pour des questions financières, mais bien dans le souci de l'intérêt général et, en l'occurrence, dans le cadre de la sécurité des personnes et des biens tant en ce qui concerne les risques climatiques que ceux liés aux habitations.

Espérant avoir répondu à l'ensemble de vos questions,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Alain CLAEYS